

Grammaire du dithyrambe

Une lecture de *Vents* sous l'angle de la détermination du nom

Philippe Jousset

L'œuvre de Saint-John Perse encore en plein devenir a eu le privilège de faire l'objet de deux essais de poétique qui s'imposaient d'emblée comme deux sommes de grande envergure et autorité. Ceux qui entrent dans la carrière à la suite des deux maîtres que furent J. Paulhan et R. Caillois¹ ne peuvent guère écrire que des codicilles à ces testaments précoces, et en sont réduits à étayer ou affiner telle ou telle de leurs observations ou encore à les chicaner sur des points de détail. Nous ne tenterons pas autre chose, à notre tour, en cherchant à traiter, ou plutôt à dégrossir un sujet que ces deux commentateurs ont à peine touché, mais qui s'inscrit parfaitement dans l'esprit général de leur réflexion comme un cas particulier : la question de l'épargne (la « parcimonie » dit Caillois) des déterminants dans le recueil *Vents*².

Le constat est aisé à poser et chacun des lecteurs de Perse l'a fait inévitablement : notre poète se passe souvent de ce que la grammaire désormais est convenue d'appeler les déterminants du Nom. Il montre une faveur pour les tours qui, en français, se construisent obligatoirement sans déterminant et, d'autre part, choisit volontiers, quand l'alternative est à la discrétion du locuteur,

¹ Jean Paulhan, *Enigmes de Perse* (1962-1964), dans *Œuvres complètes*, Cercle du Livre précieux, t. 4, 1969, et surtout Roger Caillois, *Poétique de Saint-John Perse*, Gallimard, 1954, spécialement p. 28-30.

² Nous ne distinguerons pas toujours ici l'article zéro de l'absence d'article, puisque les deux variétés intéressent notre problématique. Rappelons toutefois que l'article zéro, effacé en surface, est supposé restituable en structure profonde, tandis que l'absence d'article signale simplement une position du spécifieur vide.

de se dispenser de ce déterminant. D'un côté, il favorise une norme et, de l'autre, exploite une certaine liberté syntaxique dans le sens d'un effacement de cette partie du discours. Nous sommes en face d'un fait massif, que nous essaierons d'abord d'établir de manière plus précise.

La règle en français moderne est celle, consignée au XIX^{ème} siècle, de la généralisation de l'article devant le substantif³. Cette règle connaît, sans qu'on s'en avise toujours, de très nombreuses et très « régulières » exceptions. Au point d'ailleurs que le terme d'exception se révèle assez inapproprié, et l'on comprend que G. Guillaume ait préféré concevoir cette absence d'article comme un « article zéro », signifiant par là que celui-ci faisait partie intégrante du système du déterminant tout en ne possédant pas toujours de réalisation apparente⁴.

Inerties

On peut brièvement rappeler les principaux cas où l'absence de déterminant en français moderne est de mise :

- l'apostrophe : « *Ha, très grand arbre du langage peuplé d'oracles* » (180).

- les coordinations totalisantes et énumérations : « *dispersant feux et braises aux grandes orgues des Dimanches* » (245).

- les appositions et les constructions absolues en position détachée, du type « *S'en vinrent aussi les grands Réformateurs – souliers carrés et talons bas, chapeau sans boucle ni satin* » (219).

³ Cf. Du Bellay, *La Deffence et illustration de la langue francoyse* (1549), Nizet, 1970, p. 163.

⁴ Cf. Gustave Guillaume, *Le Problème de l'article et sa solution dans la langue française* (1919), Nizet & Presses de l'Université de Laval, 1975, et "Logique constructive interne du système de l'article" (1945), *Langage et science du langage*, Nizet & Presses de l'Université de Laval, 1973.

- des groupes prépositionnels de diverses sortes, que les grammairiens s'essaient à classer et subdiviser mais qui, malgré leur diversité, semblent répondre à un principe simple : lorsque la référence ne nécessite pas d'être mieux précisée ou bien qu'elle le souffre difficilement, dans les compléments déterminatifs du Nom notamment, et particulièrement lorsqu'il s'agit de référer à une matière, une destination, *etc.* la langue n'a pas recours au déterminant ; ce n'est pas qu'elle l'efface, elle s'en passe (« *les hommes sans naissance et les cadets sans majorat* » (184), « *sur les versants de grande transhumance* » (213)).

- les constituants de locution verbale dans les constructions dites à verbe support, du type « *Et il y a là encore matière à suspicion...* » (210)⁵.

Cette très rapide circumnavigation fait ressortir deux grandes raisons pour lesquelles la dispense de déterminant se justifie : ou bien le syntagme se trouve suffisamment déterminé par lui-même pour que l'article ne puisse que faire redondance (c'est le cas extrême du nom propre, que nous n'avons pas évoqué ici, mais aussi de tous les mots dont la référence est précisée par une expansion propositionnelle, un complément, *etc.*), ou bien, à l'inverse, le syntagme étant pris dans un emploi de sens indéfini, la présence d'un article, qui viendrait d'abord bloquer l'extensité du nom, est perçue comme importune.

Justifications

A) On pourrait voir dans la rareté du déterminant une dominante d'inspiration « juridique », au sens large. De nombreux traits apparentent la langue de Perse à celle du droit. Ce n'est pas faire preuve d'un déterminisme trop rigoureux que de penser que

⁵ On appelle *verbes supports* des verbes comme *faire, donner, mettre, etc.* qui, à côté de leurs emplois ordinaires, se combinent avec un nom, un adjectif ou un groupe prépositionnel pour construire une forme complexe fonctionnellement équivalente à un verbe. Cf. J. Chaurand, « Verbes supports et emploi ou absence d'article », *Langages*, n° 102, 1991.

Perse, à l'évidence, n'a pas été élevé dans la prose diplomatique sans qu'il ne lui en reste davantage qu'une simple teinture⁶. Sans parler de son lexique, qui fait une large part aux termes du droit (aucun pastiche ne pourrait négliger d'en utiliser quelques-uns), le tempérament persien fait bon ménage avec ce que certains appellent « l'effet Thémis »⁷, reconnaissable aussi à une syntaxe « moulée », encline aux factures ou rythmes répétés et clauses de style : style affirmatif, volontiers phraséologique, formulaire en tout cas, empreint d'autorité et qui ne s'embarrasse guère, le plus souvent, d'une actualisation référentielle trop précise.

Cet idiome des chancelleries (qui a beaucoup plus marqué Perse qu'un Claudel, par exemple) s'accommode aussi – ou est mâtiné, si l'on préfère – d'un goût profond pour les latinismes (ces deux courants se conjuguant dans sa passion pour l'étude du droit romain), ou pour les archaïsmes vernaculaires simplement (dont le langage du droit est, par ailleurs, souvent la fidèle archive). La poésie persienne imite à l'envi cet état de langue où l'Article n'a pas encore fait sa percée. La rareté de l'article, qui s'accorde par ailleurs, pour des raisons évidentes, avec le registre épique, hymnique, oraculaire, atemporel ou cosmique, donne au discours d'apparat une allure proche de celle de la liturgie, des déclarations cérémonielles, à la fois impératives et de portée longue.

B) On rapporterait aussi l'absence de déterminant – et on se doute que les raisons ne sont pas exclusives les unes des autres, mais se renforcent au contraire – par un principe d'*économie*, qui ne se manifeste pas seulement pour les articles, mais aussi bien pour le

⁶ Julien Gracq parle des « fastes consulaires » de Perse (*Œuvres complètes II*, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade 1995, p. 1157).

⁷ Dans le petit ouvrage de J.-L. Sourieux et P. Lerat, *Le Langage du droit* (PUF, 1975), on trouverait quelques pistes pour l'étude de cet « effet Thémis » : les mots-actes (p. 50-55), les indéfinis (59), les « formes fixes » et stéréotypes (p. 70), « l'abondance des propositions participiales elliptiques » (73), etc. Les énumérations persiennes ne sont pas même sans rappeler les listes d'« attendus » familières aux proclamateurs de lois.

forclusif de la négation par exemple, ou l'omission quasi systématique de l'adverbe *que* optatif en tête de phrase. Une sorte de précepte tacite gouverne la grammaire persienne : tout ce qui n'est pas absolument indispensable est sujet à être omis : ainsi, dès lors que l'élément discordantiel peut suffire à exprimer la négation ou que le mode du verbe peut suffire à exprimer le vœu, sans autre outil, les particules redondantes feront les frais de la concision. On connaît la confiance de Perse à Valéry Larbaud : l'art *n'est qu'*ellipse⁸. L'usage du déterminant le vérifie ; il subit chez lui la loi d'allègement de tout l'appareil analytique et de nature logique ou argumentative.

C) Une troisième ligne de justification de la manière de Perse relève de ce qu'on pourrait appeler l'exploration de la *variation ontologique*. On dirait ainsi que ce qui l'intéresse n'est pas seulement le réel dans sa singularité, dans son à-nul-autre-pareil ; c'est aussi le réel dans son « éternité », *i.e.* abstraction faite de son enracinement empirique – nous sommes obligé de dire ces choses-là à l'emporte-pièce. C'est la note de quiddité du concret, ce qui le fait vivre sur un plan supérieur à sa situation, à son contexte, à son étroit domaine d'effectuation, qui se trouve valorisé. Certes, localisation dans l'espace et le temps, souvenir, témoignage des sens, *etc.* sont d'une importance absolument intangible, mais à *condition* de trouver une transposition supérieure, subtile ou sublime. « Le monde qu'il célèbre est un monde arrêté, diagnostiquera J. Gracq, un monde bloqué pour toujours à l'heure de son solstice – un monde qui passe de l'heure de l'Histoire à celle de la stabilité sidérale »⁹. En réalité, le paradoxe persien, que la question de la détermination pose en plein, est bien celui-là : la permanence dans le mouvement, la *tenue* dans la variation – le « *vibrato* » ? Ce qui intéresse Perse ce n'est, en définitive, ni les choses elles-mêmes, échues, ni leur abstraction,

⁸ Cf. « Une poétique de l'éclair » dans Mireille Sacotte, *Parcours de Saint-John Perse*, Paris-Genève, Champion-Slatkine, 1987, chap. 8, p. 307 et suiv.

⁹ Julien Gracq, *En lisant, en écrivant*, Corti, 1980, p. 199.

ni tant même leur « disparition élocutoire », que la façon dont le particulier « s'épanouit » en universel, comment il s'y transcrit, s'y transvase, pour qu'à son tour l'universel germe dans le particulier. La teneur dénotative du mot est laissée librement en communication avec le virtuel, la genericité. Ce n'est pas seulement un Réel advenu dont Perse se fait le secrétaire, une nature naturée, mais une nature naturante : cette *phusis* qui désignait d'abord un *processus* de croissance¹⁰, une puissance de devenir, de création en perpétuelle activité.

Courants dominants

Ces quelques caractères ici esquissés concourent à former le régime premier et principal de l'écriture persienne, de *Vents* en l'espèce, qu'on pourrait choisir de baptiser du terme général d'*Évocation*. Nous entendons par là que Perse n'est ni un conteur, ni un rhéteur (adepte d'une protreptique, pour être plus précis, cherchant à convaincre par raisonnement – car pour « orateur », Perse l'est bel et bien) : il énonce les choses, il les fait advenir par la nomination, il les *profère*. Prononcer, c'est faire-être, c'est le *fiat* sublime, celui du créateur ou, plus modeste et par délégation, celui de sa créature, l'Adam nomenclateur. Ce mode poétique, issu de l'épidictique, trouve l'un de ses emblèmes dans le tour « *C'est + Ø + Groupe Nominal* » : « *Et c'est naissance encore de prodiges, fraîcheur et source de fraîcheur* » (199), « *Et c'est milliers de verstes à leur guise* » (205), « *c'est démesure encore et mauvais goût* » (209), « *Ce sont noces d'hiver* » (222), « *ce sont reliques d'outre-tombe et dîmes* » (245), « *Et c'est temps de bâtir* » (247).

Ce privilège accordé à la catégorie du Substantif, fréquemment dénué de déterminant, pour être parfaitement attesté et fondé, n'est cependant pas univoque, comme on a trop tendance à le penser et l'écrire. Il est vrai que le substantif constitue souvent, d'un point de

¹⁰ Cf. Pierre Hadot, *Le Voile d'Isis. Essai sur l'histoire de l'idée de Nature*, Gallimard, 2004.

vue logique, le thème de la prédication et, d'un point de vue syntaxique, le noyau de la proposition. Les phrases nominales en attestent assez, nombreuses, et qui ne peuvent être si courantes et familières que parce que le verbe *être* se trouve toujours sous-entendu, comme « à la clef »¹¹ : quel que soit le matériel verbal qui la défraye, la parole est fondamentalement souffle, animation de l'être, mise en branle de la création. Ce privilège qui fait du Nom le support de la substance, de l'être, donc du sens, est cependant combattu par une tendance conjointe et pourtant contraire : l'*adjectivation du Nom*. De même, en effet, que l'adjectif pourvu d'article se convertit en substantif, le substantif privé d'article tend, en français, à l'inverse, vers l'adjectif ; le déterminant zéro construit une saisie qualitative du Nom. C'est ainsi un fait d'observation générale que la fréquence des attributs du sujet à valeur, non d'identification ou d'appartenance à une classe, mais plus proches d'une prédication adjectivale : « ...*Et tout nous est reconnaissance.* » (237), « *Quel est ce goût d'airielle [...] qui m'est chose nouvelle et m'est chose étrangère ?...* » (229), « *elle m'est alliance et grâce, et circonlocution* » (237), « *qui n'est plus que mémoire* » (249), « *dont l'existence n'est point fable, dont la présence m'est délice et ravissement de vivre* » (207).

On peut également signaler, à l'appui de cette orientation forte qui nous paraît corroborer la tendancielle métamorphose catégorielle du substantif en adjectif, la répugnance dans la comparaison (c'est-à-dire dans la prédication virtuelle ou imaginaire) à l'utilisation du déterminant après *comme* : « *comme servantes et filles de louage...* » (188), « *comme fumées de choses errantes* » (184), « *Comme prêtresses au sommeil [...] comme nymphes en nymphose* » (185), « *Parole brève comme éclat d'os.* » (190), « *comme chantier de grandes orgues à reprendre ! [...] comme mémoires*

¹¹ Vestige encore ? É. Benveniste rappelle que la phrase nominale est considérée comme l'expression normale en indo-européen là où une forme verbale eût été la 3^{ème} personne du présent de l'indicatif de *être* (*Problèmes de linguistique générale*, I, chap. 13, Gallimard, 1966).

d'alchimistes... » (219), « *comme ramée du pur branchage lumineux* » (243), « *comme levées de jacqueries* » (247)...

Il n'existe pas chez Perse de frontière hermétique entre l'évocation et l'invocation. En dehors des apostrophes proprement dites, le « nominatif », chez lui, est toujours susceptible d'être affecté d'un coefficient vocatif, qui rapproche le substantif du nom propre. La finalité du chant n'est pas tant de cerner une réalité existante – qu'on le compare, disons, avec ce que cherche à accomplir un autre poète « gnomique », mais diamétralement opposé dans la posture, comme Ponge. Le « parti pris des choses » vise l'asymptote d'un *rendu* ; il s'agit d'être au plus près du sentiment ou ressenti communs, de fixer une phénoménologie plus encore que des objets. Le propos de Perse, en revanche, est de « lever » de la réalité, de la rendre agissante, quasi abstraction faite d'une subjectivité percevante le plus souvent. « La poésie pour moi, disait-il à Caillois, est avant tout mouvement » (563), et il répétera dans une lettre à Larbaud (790) que ce mouvement « demeure après tout, au dernier terme de l'analyse, l'intérêt le plus pur auquel on puisse réduire le goût des choses de ce monde ».

Le poète ne fait pas mystère, ainsi, que le dynamisme lui importe davantage que les éléments qu'il emporte et brasse. Son verbe n'est pas constat, mais performatif au sens large, acte de parole : oracle, prière, incantation, jurement, jaculation... : « *Parole de vivant ! [...] Divination par l'entraille [...] Faveur du dieu sur mon poème !* » (181), *etc.* On le dirait encore d'une autre façon : le nom ne doit pas « déposer » dans le mot¹² ; son actualisation, parfois nécessaire (ne serait-ce que pour satisfaire à la correction linguistique, à la convention), ne doit pas nuire à son devenir, léser sa puissance ou la brider ; la véritable référence du mot n'est ni sa définition lexicale ni la contingence de son occurrence, mais sa recreation dans le discours, sous cette double guise, le chant réalisant

¹² Il nous semble que c'est ainsi qu'on peut interpréter certains des développements de Michèle Aquien dans *Saint-John Perse. L'être et le nom*, Champ Vallon, 1985.

des compromis entre un embrayage lié à sa situation, et une liberté, une déliaison, qui lui permettent de faire donner toutes ses potentialités.

La fréquence des verbes opérateurs pourrait constituer un symptôme particulier de cette tendance à faire supporter le contenu notionnel par le substantif, mais à faire en sorte également que le substantif se trouve lui-même intégré au Groupe Verbal, tendant à se fondre avec lui en une seule entité : le substantif tend à s'absorber dans le vecteur, dépouillé de sa réalité, de sa solidité, à s'assimiler à l'indication de motion avant tout. Le Nom, subtilisé dans un emploi intensionnel, forme avec son support ce que certains grammairiens appellent « verbe de discours ». Comme dans la physique quantique – analogie que Perse ne répudierait peut-être pas – la particule de matière est aussi une fonction d'onde, indissociablement. Le terme extrême de cette alchimie à double sens serait un syntagme comme « *murmurant murmure d'aveugle-né* » (180), où l'objet interne redouble le sémantisme du verbe recteur dans une pure tautologie. Ou bien – mouvement inverse – le verbe opérateur est si vide, si pauvre, que c'est le substantif qui suit qui le charge sémantiquement : *avoir mémoire, avoir souci, avoir réponse, avoir grande lassitude, etc.* On retrouve de tels accouplements avec des verbes « nus », qui prennent le statut de quasi auxiliaire, comme *porter, perdre, tenir...* : « *portant créance et sédiment* » (186), « *portant semence et fruit* » (250), « *tenait encore si haute école de déclamation* » (202), « *qui tenait demeure de loisir* » (245), etc.

Si la phrase ou le paragraphe – repensons à Ponge – est le cadre « naturel » de l'opération descriptive, comme de la définitoire, l'unité propice à l'Évocation, en revanche, s'y inscrit difficilement. L'évocation, animée par le mouvement (le genre de l'*éloge* permettant de désigner cette évocation en mouvement, ou « euphorique »), sera plutôt la laisse, la séquence, voire l'œuvre entière. Et ce sont les termes de répétition, rayonnement, ramification, étoilement, dissémination..., qui viendraient à l'esprit pour désigner les schèmes qui président à la composition. Ils sont

spécialement indiqués dans le cas du recueil *Vents* – le vent n’étant qu’une « entité », *i.e.* un être dont l’existence objective n’est fondée que sur des rapports, un être qui n’existe que dans le passage (*cf.* le dictionnaire : « *Un fleuve, un courant d’air, une vague sont des entités.* ») – mais, au-delà, ces principes organisateurs, ces *logoi* (au sens de la physique ionienne) ont l’universalité des grands principes d’organisation de la nature¹³.

De même que l’expression se satisfait mal du déroulement linéaire à l’intérieur d’une complétude syntaxique à l’échelle de la phrase, une conception transfinie de la représentation (nous entendons : une représentation qui transgresse avec obstination les cadres que lui impose la norme discursive standard – la phrase canonique ou plane avant tout), laquelle rassemble et entend embrasser ce que Claudel nommait, à propos de *Vents*, une « étonnante collection d’horizons » (1121), réclame un repérage référentiel sans exclusive et multiplié (les déterminants démonstratifs, possessifs ou indéfinis sont aussi requis) et, tantôt, une suspension de l’actualisation qui permet un agencement plus souple et plus riche, mais aussi moins contraignant, de cette pluridimensionnalité.

Propriétés

La tendance à l’économie du déterminant que nous avons documentée ne nous paraît pas faire de doute. Elle est conforme à ce qu’on appellerait une *inactualité* foncière de la poésie persienne, le choix d’« une certaine “neutralité cosmique” du ton », pour reprendre l’expression de Marie-Claire Bancquart¹⁴. Elle s’illustre

¹³ Une figure comme l’éventail, par exemple, évoque la « fronce », l’une des sept « catastrophes élémentaires » dans la physique de René Thom, interprétable comme capture et émission ; *cf.* Jean-Pierre Dupont, « Géométriser la signification », *Circé*, n° 8-9, 1978, p. 119-143

¹⁴ Marie-Claire Bancquart, « Saint-John Perse : des préoriginales aux textes », *R.H.L.F.*, mai-juin 1978, 78^{ème} année, n°3, p. 419. *Cf.* la section « Horreur de la

aussi et très fréquemment dans la dilection pour le déterminant indéfini de la totalité seul, sans l'article défini (« *sur toutes pistes de ce monde* » (179), « *Elles épousaient toute colère de la pierre et toute querelle de la flamme* » (184)¹⁵.

Aussi notable que cette faveur pour le déterminant *tout*, on signalera celle pour la préposition *en*, mal compatible en français moderne avec l'article, et moins analytique par conséquent, que *dans* / *à* + déterminant, plus « latine » aussi : beaucoup d'expressions de ce type sont lexicalisées (« *en croissance* » (183), « *nous tiennent en haleine* » (193), « *en cours de route* » (184), « *en plein ciel* » (212)...), notamment en régime distributionnel (« *d'aire en aire* » (202), « *de houle en houle* » (200) « *de ville en ville et fleuve en fleuve* » (201), « *feuille à feuille* » (214), « *d'homme en homme* » (250)...). Mais d'autres groupes prépositionnels, plus labiles, subissent l'attraction de ce genre de syntagmes (« *en lieu d'insulte et de discorde* » (183), « *la face en Ouest* » (200), « *je t'appelle en litige* » (213), « *en pays neuf* » (219), « *en toutes langues* » (223), « *en forêt* » (225), « *en cours de voyage* » (228)...). Et l'omission de l'article se retrouve encore dans d'autres constructions prépositionnelles : « *à bout de choses frémissantes* » (179), « *sous bandelettes* » (186), « *qu'elle nous parle par signes et par intelligence du regard* » (189), « *par illumination du cœur* » (229), « *Qu'on se le dise entre vivants !* » (190), « *entre toutes chairs humaines* » (209), « *à fond de toile, [...] à bout de vol et d'acier fin, à bout d'antennes et de rémiges* » (211), « *nous tenaient hors de coutume* » (249).

'cristallisation' » dans Henriette Levillain, *Le Rituel poétique de Saint-John Perse*, Gallimard, coll. Idées, 1977.

¹⁵ « Employé seul devant le nom, *tout* peut se rapprocher de la valeur adverbiale », signalent D. Denis & A. Sancier-Chateau (*Grammaire du français*, Le Livre de poche, 1994). On trouve aussi fréquemment, en concurrence avec *tout*, le déterminant *tel*, plus rare mais dans une proportion relative beaucoup plus grande qu'en français standard.

Toutefois, il faut répéter que cette tendance, en dernier ressort, ne se comprend et ne s'apprécie qu'en discours. Là, elle constitue un pôle, le pôle le plus magnétique certainement, mais qui joue, énergétiquement, avec son contraire (l'accommodation actualisante). Dans le tissu des énoncés, les phénomènes de fixation, voire de figement, se voient contrariés par des faits de « circulation » ; le goût pour les locutions peut être combattu par des phénomènes de délexicalisation ; des clauses de style se montrent solubles dans des mesures plus amples, les stases forment des paliers ou des relances, plus que des résolutions ; des tensions existent entre déictiques et anaphoriques ; entre le singulier *stricto sensu* et le générique, il y a place encore pour la variété du pluriel (le généralisable) ; des saisies de grande généralité côtoient des effets de forte concrétisation ou combinent avec eux¹⁶. Ainsi de ces échantillons, au hasard : « portant Ø cimier de filles blondes et l'empennage du Sachem » (200), « par le monde – ô monde entier des choses » (183), « Elles promettaient Ø murmure et chant d'hommes vivants, non ce murmure de sécheresse dont nous avons déjà parlé » (183-184), « Comme un grand arbre sous ses hardes [...] Ø Très grand arbre mendiant qui a fripé son patrimoine [...] Comme ce grand arbre de magie [...] Ha ! Ø très grand arbre du langage » (180), « Avertissement du dieu ! Aversion du dieu !... Aigle sur la tête du dormeur. Et l'infection dans tous nos mets... » (211), « Un homme s'en vint [...] Un homme aux rampes de sardoine [...] Ø Homme de peu de nom. [...] l'homme Ø tête nue et les mains lisses » (186)...

Ces quelques exemples n'ont pour vertu que de rappeler l'obligation d'une lecture « holiste » de Perse, par grands ensembles. Aucun énoncé pris à part ne fixe le sens, lequel ne s'interprète pas démembré, *partes extra partes*, bord à bord, mais par unités de

¹⁶ L'actualisation, absente de la détermination, est par exemple reportée dans le complément déterminatif. A mettre en rapport avec ce que P. Van Ruten remarque dans ce qu'il nomme la « métaphore génitive » (*Le Langage poétique de Saint-John Perse*, Mouton, 1975, p. 186).

souffle, d'inspiration – d'où le goût pour les attaques (le *et* polysyndétique, d'impulsion, en premier lieu) –, saisissable là où l'expression prend son essor et comme sa nécessité (les patrons en usage dans le style formulaire se prêtent à cette organisation accentuelle en ce qu'ils constituent des cellules indéfiniment répétibles : mesures largement indépendantes du contexte, ils ont une valeur constructive, rythmique, supérieure à leur contenu notionnel, que chaque répétition évide un peu plus).

Cumul et décumul, concentration et déploiement, compréhension et extension..., le rythme du sens épouse cette respiration qui ordonne le divers de l'univers¹⁷. Chez Perse, le dénoté du monde est si riche, si complexe, et parfois si obscur, que les grandes régulations abstraites telles celles des catégories grammaticales ou prosodiques – en l'espèce, les variétés du déterminant du nom –, en se surimposant à l'erratique et à l'infini concret, tendent à s'imposer à eux, suggérant une ordonnance du monde par la parole qui le prend en charge, un chiffre, une *raison* dont on s'empreint sans la comprendre. Des qualités de présence, de participation, des degrés d'enthousiasme, d'exaltation, de véhémence, de sérénité, *etc.* minimisent une Référence – le « Catalogue » – renouvelée par la reprise même, et la différence de ses assomptions (ou prises en charge).

Soit un passage comme celui-ci :

Et après eux s'en vinrent les grands Protestataires – Ø objecteurs et Ø ligueurs, Ø dissidents et Ø rebelles, Ø doctrinaires de toute aile et de toute séquelle ; Ø précurseurs, Ø extrémistes et Ø censeurs – Ø gens de Ø péril et Ø gens d' Ø exil, et tous bannis du songe des humains sur les chemins de la plus vaste mer : les évadés des grands séismes, les oubliés des grands naufrages et les transfuges du bonheur (220) On aura noté les modes successifs

¹⁷ Mireille Sacotte a noté combien les procédés de concision étaient indissociables des moyens de la liaison et du tissage (*op. cit.*, p. 350).

d'actualisation des substantifs ; ils suggèrent une certaine structuration, stratification, articulation, du monde par la parole, qui respecte sa diversité (ou la construit) en la disciplinant, selon des *densités*. On a là un échantillon du feuilletage, de la structure « schisteuse » (plus encore que limoneuse), du poème, à quoi concourent particulièrement les groupes incidents, prédicats seconds et autres constituants périphériques « ventilés » au gré des aiguillages que règle la présence/absence des morphèmes déterminants et leur variété concertante. Cette navette du général au particulier, entretenue par l'instabilité de la détermination, ne s'éprouve qu'à condition de ne pas appréhender le sens en dehors de sa transaction continuée entre fini et infini qui évoque le fameux *mixton* platonicien, mélange de *peira* et d'*apeiron* – même si l'on sait Perse plus enclin à en appeler au « rhéisme » des Présocratiques¹⁸.

Roger Caillois, l'un des premiers, notait combien le rôle des instruments syntaxiques, chez Perse, était « singulièrement restreint » eu égard à sa légendaire munificence lexicale. Nous n'aurons garde de le contredire ; la relative pauvreté de la syntaxe persienne, son caractère rudimentaire voire stéréotypé, confère sa physionomie propre à son écriture. En outre, comme on vient de le rappeler, elle se juge avec équité non dans l'absolu, mais dans les combinaisons de discours originales qu'elle invente, qui compliquent singulièrement son économie¹⁹. On a vu que Perse exploite certaines constructions

¹⁸ La réflexion théorique de G. Guillaume sur l'ambivalence de l'article nous retient de tomber dans la simplification qui consisterait à vouer l'article à la concrétisation et son absence à l'abstraction ; il voit au contraire l'article zéro comme le marqueur sémantique d'un mouvement de pensée outrepassant l'abstrait en direction du concret. Soit la phrase *Le juge chargé de rendre la justice ne m'a pas rendu Ø justice* : le 1^{er} syntagme souligné formerait un sens abstrait développé dans l'abstrait, tandis que le second formerait un sens abstrait développé dans le concret.

¹⁹ La remarque vaut aussi à propos de l'inventivité persienne en matière de prosodie, que Meschonnic analyse comme « prise dans un moulin métrique » quand elle demande, elle aussi, à être évaluée à l'échelle de grands ensembles (*Critique du rythme*, Verdier, 1982, p. 360-389).

syntaxiques qui vont dans le sens de son génie expressif dominant, mais il étend aussi cette « grammaire », tend à généraliser ses caractéristiques, là où elle ne représente qu'une option, unifiant et radicalisant de la sorte un pli « inactuel » imprimé à la figuration²⁰. Celle-ci, assurément, affectionne un certain indéfini, qui n'est pas un infini vague et indéterminé, mais une perpétuelle négociation entre un très fini qui relève le défi d'un inventaire du monde objectif et lyrique à la fois – il se monnaie principalement dans les mots en tant que tels –, et un Indéfini – qu'on nommerait plus volontiers un transfini, qui cherche à affranchir le mot de son individuation désignative pour dégager son potentiel et comme la doublure ou le halo de sa particularité. Une des vertus de la poésie, une de ses vocations, est sans nul doute d'étendre les possibilités de la langue, d'explorer ce qui se joue *entre* catégories constituées : entre substantif et adjectif, entre singulier et pluriel, entre apposition et apostrophe, *etc.* Faire jouer l'extensité du vocable, c'est aussi parcourir ses valeurs, l'accommoder pour mieux le faire communiquer avec d'autres vocables, le rendre apte à de nouvelles valences, mais c'est aussi le rendre plus homogène à ce plan vital d'où la parole est émanée, cette mythique région d'avant les mots à laquelle Perse n'a de cesse de les renvoyer comme à leur vraie patrie – ou leur ressourcement (lorsque la langue « perd ses armes »). On a ici cherché à montrer que l'une de ces « armes », l'actualisation par le déterminant, ou le défaut d'actualisation, au contraire, et la créativité qu'ouvre l'empan compris entre ces deux possibilités, joue sa partie dans cet exercice.

Philippe Jousset
Université Stendhal – Grenoble III

²⁰ Nous nous sommes intéressé aux dominantes, comme il se doit ; il faudrait cependant faire la part des quelques contre-exemples, tels que « *La face en Ouest pour un long temps.* » (202), « [...] *dans un très grand tourment de l'aile et de la corne...* » (205), *etc.*